

Zeitschrift:	Jahresbericht der Geographischen Gesellschaft von Bern
Herausgeber:	Geographische Gesellschaft Bern
Band:	38 (1947)
Artikel:	L'émigration suisse hors d'Europe dans l'entre-deux-guerres (1919 à 1939)
Autor:	Vogel, Hermann E.
Kapitel:	Introduction
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-323032

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 07.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

L'ÉMIGRATION SUISSE HORS D'EUROPE DANS L'ENTRE-DEUX-GUERRES (1919 à 1939)

Par HERMANN E. VOGEL

INTRODUCTION

Il paraît impossible d'étudier une partie quelconque de l'histoire de l'humanité sans faire intervenir le problème des migrations, c'est-à-dire des mouvements de populations ou d'individus d'une région ou d'un pays à l'autre. Le désir d'améliorer une situation économique ou sociale difficile a toujours poussé certains individus à aller s'établir dans un milieu physique et économique plus favorable.

Des événements particuliers ont largement influé sur le mouvement d'émigration, son amplitude et sa direction. Ainsi, la découverte du Nouveau-Monde inaugura l'époque des migrations transocéaniques. Toutefois, celles-ci n'ont pu tout de suite prendre une grande envergure, et elles ont eu d'abord moins d'importance que les migrations continentales.

Les pays de l'Amérique du Nord (le Mexique non compris) présentaient, en effet, un faible degré d'évolution et n'ont pu, au début, absorber qu'un petit nombre d'immigrants; la base économique d'une immigration massive a dû d'abord y être créée. En Amérique latine, par contre — qui connaissait déjà à l'époque précoloniale des civilisations très évoluées — les conquérants espagnols et portugais ont interdit l'entrée aux ressortissants d'autres nations européennes. Enfin les communications transocéaniques, encore très imparfaites, ont constitué à leur tour un sérieux obstacle à une émigration transocéanique massive.

D'autres facteurs, dépendant du pays de provenance, se sont ajoutés à ceux-ci. D'une part, les gouvernements à conception mercantile avaient pour ambition d'accroître autant que possible le chiffre de la population, et les migrations dépendaient pour beaucoup de l'arbitraire des pouvoirs publics. Généralement, des groupes gardant leurs caractères nationaux étaient invités par le gouvernement d'autres pays européens à venir s'y établir. Citons comme exemple la colonisation de certaines régions de la Russie par des paysans allemands sous le règne de CATHÉRINE II. D'autre part, les guerres, les épidémies et les famines continues décimaient les populations.

Les migrations transocéaniques ont pris une grande envergure au 19e et au début du 20e siècle. Les pays d'outre-mer atteignent alors un degré d'évolution économique et sociale permettant l'absorption d'un grand nombre d'immigrants. Le développement des moyens de communication (navigation maritime et fluviale, réseaux ferroviaires) permet de faire valoir leurs riches et vastes terres. Une impulsion décisive est alors donnée à l'émigration par l'accroissement de la population européenne qui, à cette époque, atteint un chiffre jusqu'alors inconnu, ainsi que par l'industrialisation rapide de l'ancien continent qui rend nécessaire l'expansion économique et démographique.

Après la première guerre mondiale, les migrations changent de caractère. Les migrations transocéaniques se réduisent parce que d'une part les vastes espaces d'outre-mer, notamment aux États-Unis, se sont peuplés, et d'autre part à cause des prescriptions prohibitives émises par les pays traditionnels d'immigration. Actuellement, elles se dirigent de plus en plus vers des pays à conditions physiques — et surtout climatériques — moins favorables, mais accueillant encore les immigrants. Les mouvements continentaux prédominent et prennent, comme ils ne l'avaient jamais fait auparavant, un essor extraordinaire, notamment en Asie et dans l'Amérique du Nord. La crise mondiale a cependant provoqué une forte diminution de tous les grands courants migratoires, et certains de ceux-ci ont même été inversés.

Les facteurs régissant le phénomène de l'émigration, sont donc multiples et de nature très diverse. Il va sans dire que la géographie, et surtout la géographie humaine, occupe en cette matière une position centrale; mais pour pouvoir étudier à fond un problème de géographie humaine, on est bien obligé

de tenir compte de questions relevant de bien d'autres sciences (histoire, droit, économie politique ou commerciale, etc.) et d'appliquer des méthodes autres que géographiques. Ainsi, des services très appréciables peuvent être rendus à la géographie par la statistique. Nous entendons faire un essai d'analyse statistique sur l'émigration suisse hors d'Europe dans l'entre-deux-guerres (1920 à 1940) en utilisant la documentation réunie par l'Office fédéral et par le Secrétariat des Suisses à l'Étranger, à Berne.

Nous avons eu recours, pour nos renseignements:

à Monsieur A. JOBIN, chef de l'Office fédéral d'émigration,
à Monsieur le Dr W. IMHOOF (ancien) secrétaire du Secrétariat des Suisses à l'Étranger,
à Monsieur W. BAUMGARTNER, gérant du Service suisse de placement pour le personnel commercial, et
à Monsieur A. HABLÜTZEL, gérant du Service suisse de placement des techniciens.

Nous leur manifestons nos très vifs remerciements pour l'aide précieuse qu'ils nous ont apportée.

PREMIÈRE PARTIE

ANALYSE DE L'ÉMIGRATION SUISSE HORS D'EUROPE

CHAPITRE PREMIER: L'APPAREIL STATISTIQUE

A. Etendue de la recherche

Notre étude porte sur l'émigration suisse hors d'Europe: elle embrasse la période de l'entre-deux-guerres (1920 à 1940), et considère en particulier les cinq années 1924, 1928, 1932, 1936 et 1939. Nous nous sommes contenté d'étudier l'émigration hors d'Europe ou transocéanique¹ pour la raison suivante:

Tous les émigrants suisses expédiés par les agences suisses dans les pays d'outre-mer sont enregistrés dans un fichier central tenu par l'Office fédéral de l'émigration à Berne. Par contre, les émigrants se dirigeant dans un pays européen ne sont enregistrés que lorsqu'ils sont astreints au service militaire ou au paiement de la taxe d'exemption; les statistiques des émigrants continentaux sont ainsi incomplètes, ne comprenant ni les femmes ni les autres personnes libérées des obligations sus-mentionnées.

La distinction entre «émigration continentale» et «émigration transocéanique» reste cependant un peu artificielle, ne tenant pas compte des Suisses qui, partant pour un pays européen, y prennent par la suite un billet de passage pour un pays transocéanique. L'Union soviétique, pays à la fois européen et asiatique, n'est pas traitée, la documentation sur ces régions étant rudimentaire.

D'autre part, nous avons laissé de côté les émigrants possédant un indigénat autre que l'indigénat suisse, ce qui aurait dépassé le cadre de notre travail. Une raison analogue nous a amené à ne considérer que les années 1924, 1928, 1932, 1936, de même que l'année 1939. Le nombre des fiches, dont nous disposons pour les quatre premières années citées, se monte à 10000 environ. Si nous avions voulu étudier toutes les années, de 1920 à 1940, le travail aurait été quintuplé. Le choix des années a été guidé par les raisons suivantes: d'une part, l'année du recensement démographique suisse, 1930, est située juste au milieu des époques prises en considération. Pour comparer les chiffres de nos statistiques d'émigration avec ceux qui concernent la population suisse globale, nous pourrons donc utiliser l'annuaire statistique de la Suisse, de l'année 1930. D'autre part, les quatre années étudiées sont, en quelque sorte, typiques des diverses phases de l'évolution économique: périodes de conjoncture normale (1924), de prospérité économique (1928), de crise (1932), de reprise économique (1936).

Le choix de l'année 1939, d'autre part, s'impose, parce que les renseignements concernant les colonies suisses d'outre-mer datent de cette époque.

B. Les données statistiques

Nous nous servirons de deux genres de statistiques se rapportant au courant de l'émigration et aux colonies suisses d'outre-mer. Ce sont:

a) les fiches personnelles des émigrants suisses au nombre de 10000 donnant des indications sur l'envergure du mouvement d'émigration en 1924, 1928, 1932, 1936;

¹ Selon la définition de l'Office suisse de l'Industrie, des Arts et Métiers et du Travail, l'émigration transocéanique embrasse tous les pays hors d'Europe.